

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|--|-----------------------|
| <input type="radio"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="radio"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="radio"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-0019141

Optique 182022 Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 02275

Société : Royal air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SAAIT EL MUSTAPHA

Date de naissance : 01/01/1952

Adresse : 65 ALLA DAMANE Rue 6 N° 6000 Casablanca,

Tél. : 06 49 34 22 52 Total des frais engagés : 691,90 Dhs

05 22 89 47 82

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 02/10/2023

Nom et prénom du malade : Meomara Aggad Age: 61ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Affection Thyroïdienne

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : Cancer Thyroïdien

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 02/10/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
02/11/23		C2	250,00	Dr. TALEB EZZEDINE Spécialiste en Endocrinologie Diabétologue et diététologue N°48 1er Elouache J Oujda Casablanca Oujda Casablanca Oujda Casablanca
22/11/23		C		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE HAMZI 092030862	24/10/23	441,90

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

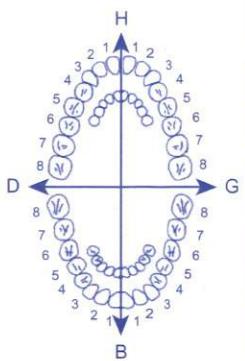
AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

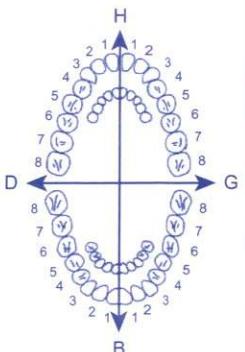
Le praticien est prié de préciser

Important :
Veuillez joindre les radiographies

SOINS DENTAIRES



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



6 118001 102006
Levotyrox® 25 µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 6,80 DH

7862160335



6 118001 102006
Levotyrox® 100 µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 24,40 DH

7862160335



6 118001 102006
Levotyrox® 25 µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 6,80 DH

7862160335



6 118001 102006
Levotyrox® 100 µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 24,40 DH

7862160335

DET

E

D

F

G

H

B

A

C

E

D

F

G

H

B

A

C

E

D

F

G

H



6 118001 102006
Levotyrox® 100 µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 24,40 DH

7862160342



6 118001 102006
Levotyrox® 100 µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 24,40 DH

7862160342



6 118001 102006
Levotyrox® 100 µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 24,40 DH

7862160342



6 118001 102006
Levotyrox® 100 µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 24,40 DH

7862160342

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

Dr. Fatima Ezzahra
TALEB EL HOUDA



د. فاطمة الزهراء
طالب الهودى

SPÉIALISTE EN ENDOCRINOLOGIE, DIABÉTOLOGIE,
MALADIES MÉTABOLIQUES ET NUTRITION

- Diplômée de la Faculté de Médecine, Casablanca.
- Ancienne Interne au CHU Ibn Rochd, Casablanca.
- Diplôme Universitaire d'Endocrinologie et Métabolismes de la transition, Paris.

اختصاصية في أمراض الغدد، داء السكري،
أمراض الأيض و التغذية

- كريبيت كلية الطب بالدار البيضاء.
- طبيبة مارطينة سافحة بالمستشفى الجامعي ابن رشد بالدار البيضاء.
- دبلوم جامعي في أمراض الغدد والأيض أثناء الانتقال إلى مرحلة البلوغ باريس.

Casablanca Le : 24 Nov 23

ORDONNANCE MÉDICALE

Mme Omara Azzouz

▷ Levotyrox 100 µg (cp)
24.11.24 X 4
1cp/j



STE PHARMACEUTIQUE
CASABLANCA
Lotus, Rue Farah Rte 6 N° 3 Lot. 64
Casablanca - Tel: 0522 93 10 28

4mjs

▷ Levotyrox 25 µg (cp)
6.8.25 X 4
1cp/j

sont 125µg/j

4mjs

- Boîte en carton
peut être

Dr. TALEB EL HOUDA F.Z.
Spécialiste en Endocrinologie
Diabetologie, Maladie des Lipoprotéines
et maladie métabolique
Point Chahdia
El Jadida
Casablanca - Tel: 0522 54159



05 22 10 41 59



elhouda.taleb@gmail.com



N°48, 1er étage, Rue 2, Rond Point
Chahdia, Oulfa, Casablanca

3) Xyzall 5mg
80.10
Acplj

lesson

15j

4) Estimeg 300g/cpl

143,00

Acplj

lesson

5) Mydoflex cpl

091,00

Acplj

Ans

141,90

15j

